

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le vingt-six mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,  
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,  
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,  
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,  
Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme TARERIAT  
Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU

n° 20240326\_D\_052

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : : Fiscalité**  
**Locale : Vote des**  
**Taux**

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au Conseil Communautaire de bien vouloir fixer pour 2024 les taux de la fiscalité directe locale au même niveau qu'en 2023.

Taxe	Taux 2024	Produit attendu
Cotisation Foncière des Entreprises	25,44%	1 241 000 €
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	9,94%	145 000 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	1,20%	242 800 €
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	4,82%	20 000 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	11,75%	2 220 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Nadia ADJERIOU

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326\_D\_052-DE  
Reçu le 04/04/2024

